

Nous contacter:

Circonscription de ROUEN NORD

Inspection: M. VAAS – 0762122u@ac-rouen.fr - tél 02 32 08 97 40

Conseillères pédagogiques : Mme Dehlinger et Mme Tocqueville

Enseignant Référent: M LEBRUN -tél: 06 33 53 39 04

Psychologues: les rendez-vous peuvent être sollicités par l'intermédiaire des directrices ou directeurs des écoles ou en contactant directement les psychologues par courriel ou téléphone.

Nom prénom	Coordonnées	Secteur des écoles
Mme Christine CHALUMEAU	Tél: 06/03/38/13/61 christine.chalumeau@ac-rouen.fr	Debussy, Claudel, Rameau, Jean de la Fontaine, Corneille, Larpin, Macé
M. Luc LONGAVESNE	Tél: 07/69/32/36/43 luc.longavesne@ac-rouen.fr	G.Philippe, L. Michel, Ronsard-Villon, Marot, Ferry, Bimorel, G. Lion
Mme Céline SEMEL	Tél:06/10/41/20/47 celine.semel@ac-rouen.fr	Les Sapins, Maupassant, Messier, R. Coty, A. France, Le Gouy, P. Kergomard, G. Méliès, J. Hémerly, Michelet

Maîtres E: ils peuvent être sollicités par les directrices ou directeurs d'écoles.

- **Madame JANY :** Écoles Debussy, Les Sapins, (*La Fontaine*)
- **Madame JEAN-BELHOMME :** Écoles Rameau, Claudel, (*Michelet, Corneille*)
- **Madame ROTBART:** Écoles Marot, Ronsard Villon, (*Hémerly, Méliès*)
- **Madame COPREZ:** Écoles Maupassant, Messier, Coty
- **Madame MUSEUR :** Écoles Bimorel, G. Lion, Kergomard, Le Gouy, (*Larpin, Macé*)
- **Madame TUNY-DEPREAUX :** Écoles A. France, Ferry, G. Philippe, L. Michel

Maîtres G: ils peuvent être sollicités par les directrices ou directeurs d'écoles.

- **Madame DELETOILLE:** Écoles G. de Maupassant, Messier, Coty, A. France, (*Hémerly, Méliès*)
- **Madame BARRE LACHEVRE :** Écoles Debussy, Claudel, (*Corneille, La Fontaine, Larpin, Macé*)
- **Madame LLORCA :** Écoles Marot, Ronsard Villon, (*Le Gouy, Kergomard, Michelet, Bimorel, G. Lion*)
- **Madame JOLLY-HAMEL :** Écoles Rameau, Les Sapins, (*Ferry, G. Philippe, L. Michel*)

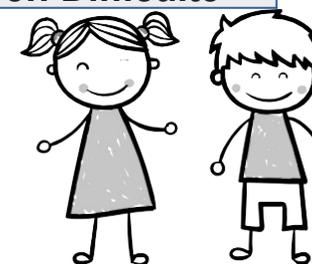


Information aux familles

Circonscription de Rouen Nord



Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté



Qui sommes nous ?

Piloté par l'Inspecteur de l'éducation nationale le réseau d'aide appartient au pôle ressource de la circonscription. Les conseillers pédagogiques peuvent être les premiers relais des enseignants face aux difficultés de certains élèves dans la classe. Ils apportent alors une expertise pédagogique des situations à travers des temps de collaboration dans ou en dehors de la classe.

Les RASED (Réseau d'aides Spécialisées pour les Élèves en Difficulté) sont composés d'enseignants spécialisés et de psychologues de l'Education Nationale qui interviennent auprès des élèves de la maternelle au CM2, individuellement, en classe ou en petits groupes.

Les enseignants spécialisés sont :

- * des maîtres « E » qui proposent des aides à dominante pédagogique,
- * des maîtres « G » qui proposent des aides à dominante relationnelle.

Nos missions :

Elles s'organisent selon deux grands axes :

- **la prévention**: intervenir auprès d'élèves pour éviter que certaines difficultés ne s'installent, en partenariat avec l'équipe enseignante
- **l'adaptation**: aider les élèves qui rencontrent des difficultés à mieux accéder aux apprentissages, en construisant avec eux mais aussi avec les enseignants des classes et avec les familles, un projet adapté, qui leur permette de grandir et de progresser au sein de l'école.

L'aide du RASED peut être sollicitée par les enseignants, mais aussi par les parents. Après analyse de la demande d'aide, des séances d'observation et d'évaluation conduisent à préciser les actions possibles :

• avec le maître E:

Le maître spécialisé E est chargé de l'aide pédagogique. Ce n'est pas une activité de rattrapage, de renforcement ou de soutien, mais une aide spécialisée.

Il intervient en petit groupe de re-médiation ou en co-intervention.

Les objectifs sont les suivants:

- ✓ Améliorer ses capacités et dépasser ses difficultés,
- ✓ Maîtriser ses outils et ses méthodes de travail,
- ✓ Prendre conscience des procédures qui conduisent à la réussite puis transférer la réussite en classe.



• avec le maître G

Le maître spécialisé G s'adresse aux élèves dont les comportements et les relations sont préjudiciables à son adaptation scolaire et aux apprentissages. Il accueille l'enfant seul ou en petit groupe, il intervient après accord des familles. Les aides ont pour objectifs:

- * le développement de l'envie d'apprendre,
- * l'ajustement des comportements en milieu scolaire.



• avec le psychologue

Le psychologue de l'Éducation nationale propose des entretiens aux maîtres, pour faciliter la recherche des conduites et des comportements éducatifs les mieux ajustés en fonction des problèmes constatés. Ils interviennent auprès des élèves nécessitant une attention particulière et approfondie, rencontrant des difficultés ou en situation de handicap en participant à l'élaboration, à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation de mesures d'aide individuelle ou collective appropriées à leur situation

